

DANS CE BULLETIN

Le mot du Président.....	1
Comment est géré votre fonds de pension ?.....	1
Que pensent les Belges à propos de leur pension ?....	2
Le Point de Vue de l'Expert.....	3
Une excellente année 2013.....	4
En ligne.....	4
Contacts.....	4



LE MOT DU PRESIDENT



Chers membres,

C'est avec beaucoup de plaisir, et une certaine fierté, que je vous adresse au nom d'OGEO FUND et de toute son équipe, le présent bulletin d'information destiné à nos membres et affiliés. L'année 2014 a été jusqu'ici riche en

développements pour OGEO FUND. Ainsi, il est utile de jeter un oeil dans le rétroviseur pour se rappeler le chemin parcouru, tout en portant notre regard en avant pour garder en vue les objectifs futurs et anticiper les défis à venir.

« Toujours mieux dans l'intérêt de nos membres et affiliés »

OGEO FUND, 5ème plus important Organisme de Financement des Pensions (OFP) en Belgique, gère près d'un milliard d'euros d'actifs, pour plus de 4.000 bénéficiaires, actuels ou futurs, répartis entre 7 entreprises d'affiliation. Atteindre une taille critique et être dans le top cinq des fonds de pension n'est pas une fin en soi. Cela nous permet tout simplement de vous faire bénéficier d'une expertise adaptée à vos besoins, de développer les outils pratiques et efficaces, notamment pour le calcul rigoureux des besoins de financement des pensions. Avec pour leitmotiv de toujours se renouveler, d'autres projets sont actuellement en chantier avec un seul souci : faire toujours mieux dans l'intérêt de nos membres et affiliés.

C'est donc dans un objectif de transparence sans cesse renouvelé vis-à-vis de nos membres que nous vous adressons aujourd'hui ce bulletin, sans prétention, ni formalité, en espérant qu'il sera l'occasion d'initier des échanges utiles avec chacun d'entre vous. A ce propos, n'hésitez pas à nous écrire et à nous faire part de vos questions, remarques ou propositions pour des sujets d'intérêt sur lesquels vous souhaiteriez une meilleure information.

André Gilles
Président du Conseil d'administration

Gouvernance - Le modèle d'OGEO FUND combine performance et prudence

Comment est géré votre fonds de pension?

Le modèle d'OGEO FUND est unique en Belgique. En tant que seul Organisme de Financement des Pensions (OFP) multi-employeurs (1er pilier) de Belgique, OGEO FUND s'adresse aux institutions publiques et parapubliques afin de les accompagner dans leurs obligations de pension.

OGEO FUND se distingue de la plupart des autres fonds de pension belges par son portefeuille robuste et diversifié, qui donne la part belle aux obligations (55% contre 45% en moyenne pour les autres fonds de pension) et à l'investissement immobilier (12,5% contre 4% en moyenne), avec une plus faible détention d'actions (20% contre 45% en moyenne). Avec une telle distribution, OGEO FUND s'inscrit dans une stratégie d'investissement prudente et à long terme, visant à garantir la stabilité des placements, et de ce fait, à préserver l'intérêt de ses affiliés et bénéficiaires des aléas du marché boursier.

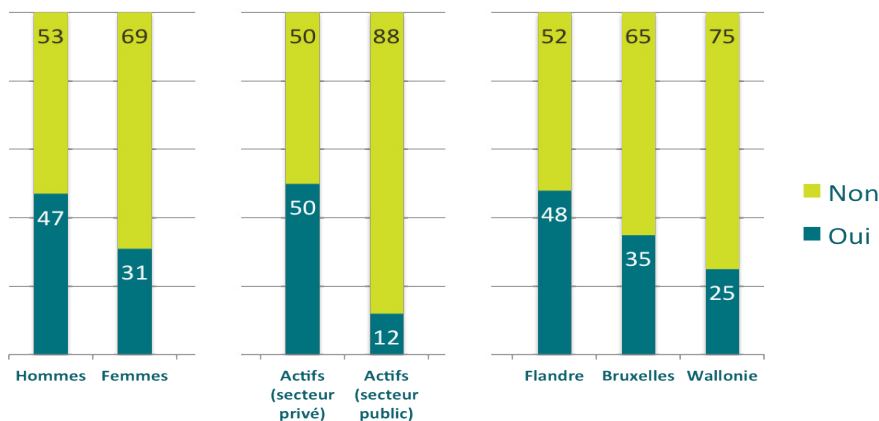
Depuis la création d'OGEO FUND, le souci de bonne gouvernance a été permanent et ce à tous les niveaux décisionnels. OGEO FUND dispose d'une gouvernance renforcée obéissant à des procédures strictes qui vont bien au-delà des obligations légales et réglementaires. Ainsi, OGEO FUND a mis en place de manière volontariste un Comité financier réunissant des experts indépendants dont la mission est de nourrir un débat constructif par rapport à la situation des marchés. Aucune disposition légale n'oblige OGEO FUND à se doter d'un tel organe, mais sa mise en place contribue incontestablement à son professionnalisme.

Le premier souci d'OGEO FUND en matière de gestion d'actifs est de combiner prudence et performance. Pour atteindre cet objectif, la « règle d'or » d'OGEO FUND est la diversification de ses placements. Pour 2014, OGEO FUND dépassera vraisemblablement le milliard d'euros d'actifs sous gestion. Dans cette optique de gouvernance effective, OGEO FUND a mis en place une Sicav institutionnelle, OGESIP Invest, qui permet d'améliorer la transparence vis-à-vis du marché en général et des entreprises d'affiliation en particulier. L'intérêt est de disposer en permanence d'un



« reporting » amélioré tout en maintenant une vision analytique précise des actifs et des engagements de chacune des entreprises d'affiliation. OGEO FUND continue également à développer un guide de bonne gouvernance à destination de ses administrateurs, dirigeants et collaborateurs afin d'optimiser gouvernance, transparence et contrôle. Tout cela, au service de ses affiliés et dans l'intérêt de ses membres.

Que pensent les Belges à propos de leur pension ?



Graph: Bénéficiez-vous d'un plan de pension complémentaire auprès de votre employeur ?

Fidèle à sa démarche volontariste, OGEO FUND contribue depuis sa création à l'approfondissement des connaissances et aux débats de société sur les pensions en Belgique. C'est dans le prolongement de cette démarche qu'OGEO FUND a commandité en mai 2014 une enquête d'opinion auprès de l'institut de sondage IPSOS sur l'attitude et les attentes des Belges en matière de pensions.

Les résultats, communiqués à la presse en juillet, font état d'une inquiétude générale des Belges par rapport au futur de leur retraite et des idées assez claires sur les politiques

à mettre en oeuvre pour garantir la pérennité du système des pensions. D'après l'enquête, un Belge sur deux (51%) n'étant pas actuellement à la retraite prévoit de la prendre à partir de l'âge légal (65 ans). 44% d'entre eux envisagent de la prendre à 65 ans et 7% au-delà de 65 ans.

Une large majorité des travailleurs interrogés ne sont pas confiants à l'égard de leur pension (75%) et du niveau de vie que celle-ci pourra leur garantir (68%), malgré le fait que la plupart d'entre eux (67%) aient déjà commencé à épargner pour leur retraite. Seuls 4 travailleurs sur 10 (39%) bénéficient d'un plan de pension complémentaire : 50% dans le secteur privé et seulement 12% dans le secteur public (Graphique ci-dessus).

« Quatre non-retraités sur cinq ne se sentent pas suffisamment informés à l'égard de leur future pension »

Plus de 4 personnes interrogées sur 5 (82%) considèrent que les autorités publiques devraient en priorité assurer un financement adéquat des retraites.

Il ressort également que trois quarts des interrogés (76%) estiment que les régimes de pension (public/privé/indépendant) devraient être harmonisés. Cet avis est davantage partagé par les salariés du secteur privé (80%) que par ceux du secteur public (58%). De même, 64% des interrogés jugent que la constitution d'une

pension complémentaire devrait devenir obligatoire. Les deux mesures privilégiées par les interrogés pour maintenir à l'avenir le montant des pensions sont :

- Le développement de l'épargne dans le cadre d'un fonds de pension complémentaire financé par l'employeur et l'employé (59%) ;
- La réduction de l'impôt en cas de départ à la retraite après l'âge légal (48%).

Enfin, 69% des personnes interrogées pensent qu'il sera inévitable dans le futur de devoir travailler plus longtemps et de partir plus tard à la retraite.

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur simple demande auprès d'OGEO FUND.

EVENEMENTS

► Table ronde sur la réforme des pensions en Belgique



Photo : Table ronde du 15 octobre 2013

Le 25 novembre, OGEO FUND organisera une table ronde intitulée « Les Belges et leur pension : objectifs et moyens pour une réforme viable ». La conférence fera intervenir un panel d'experts de haut niveau issus du monde politique, académique, associatif et professionnel. A cette occasion sera présentée l'enquête OGEO FUND-IPSOS sur l'attitude des Belges à l'égard de leur pension, suivie par une discussion sur les recommandations du rapport de la Commission de réforme des pensions. Cet événement poursuit la démarche volontariste d'OGEO FUND de soutenir la recherche sur les systèmes de pension. En 2013, OGEO FUND avait déjà commandité une étude auprès de la Section belge du CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie publique, sociale et coopérative) et de l'Université de Liège sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales en Wallonie et à Bruxelles.

► OGEO FUND présent au Salon des Mandataires



Photo : Salon des mandataires du 13 février 2014

Chaque année, OGEO FUND participe au Salon des Mandataires du WEX de Marche-en-Famenne. Cet événement est le rendez-vous incontournable des pouvoirs locaux, mais également de tous ceux qui participent à la gestion des Communes, des Provinces, des Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) et des Intercommunales de la Région Wallonne. OGEO FUND sera à nouveau présent lors de la prochaine édition, le 12 février 2015.



LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

Les plans de financement : un domaine hautement contrôlé chez OGEO FUND

OGEO FUND est un des seuls Organismes de Financement des Pensions (OFP) en Belgique à avoir renforcé la fonction actuarielle, dans un souci de meilleure gestion. En effet, chez OGEO FUND, l'actuaire désigné est différent de l'actuaire qui propose et calcule les plans de financement et les provisions techniques.

Les plans de financement et calculs des provisions techniques sont mis au point dans un premier temps par les actuaires d'IIS (IIServices). Ces plans sont ensuite supervisés par l'actuaire désigné qui remet en toute indépendance un avis d'expert sur ce qui a été calculé et proposé.

Ce double contrôle permet à OGEO FUND de proposer à ses entreprises d'affiliation des plans de financement dont toutes les hypothèses techniques (tables de mortalité, indexation, calcul des provisions techniques, etc.) ont été rigoureusement vérifiées.

Anne Thiry, Managing Partner Actuary chez Esofac et actuaire désigné d'OGEO FUND depuis le 1er janvier 2012, répond à quelques questions et explique son rôle, ses missions et ses responsabilités.

Pouvez-vous nous décrire la fonction d'actuaire désigné ?

Dans le métier d'actuaire, l'essentiel réside dans sa manière de valoriser les conséquences financières d'événements incertains au niveau de la vie, de la santé, de la responsabilité des personnes et des collectivités, de l'évolution de leurs avoirs, de l'occurrence de phénomènes aléatoires affectant leur patrimoine. L'actuaire établit des modèles mathématiques, complexes ou non, en s'appuyant sur la théorie des probabilités et les statistiques et techniques des opérations financières.

L'actuaire désigné surveille les aspects techniques de financement et vérifie les méthodes de calculs. De surcroît, le commissaire agréé, rôle endossé par Jacques Tison, Partner chez PwC pour le service d'OGEO FUND, audite les comptes annuels et le calcul des provisions techniques.

Qu'est-ce qui différencie les tâches d'un actuaire désigné et du commissaire agréé ?

Les missions d'un commissaire agréé et d'un actuaire désigné sont complémentaires : le commissaire contrôle la fidélité des informations venant des entreprises d'affiliation au niveau de la fiabilité et de la transparence, vérifie l'application des exigences de l'autorité de contrôle (Autorité des services et marchés financiers - FSMA), tandis que l'actuaire désigné établit le calcul des engagements, notamment en termes de cohérence entre l'actif et le passif.

Quelles sont les responsabilités d'un actuaire désigné ?

L'OFP doit mettre en place un plan de financement permettant de constituer des provisions techniques d'un niveau suffisant pour garantir le paiement des pensions promises (obligation de moyens).

L'actuaire désigné remet un avis d'expert indépendant sur ce que l'OFP a mis en place en accord avec les employeurs, et a le devoir d'attirer l'attention sur la nécessité éventuelle de modifier ce qui avait été prévu s'il constate ou prévoit que l'on n'atteindra pas l'objectif fixé.

La mission de l'actuaire désigné est multiple. En synthèse, l'actuaire émet un avis notam-



Photo: Anne Thiry, actuaire désigné d'OGEO FUND

ment sur les méthodes technico-actuarielles que l'OFP utilise pour le financement ainsi que sur la constitution des provisions techniques. L'actuaire émet annuellement, avant l'introduction des comptes auprès de l'Autorité des services et marchés financiers, un avis sur la sécurité des opérations, sur les provisions techniques ainsi que sur la rentabilité.

Concrètement, au départ de sa mission, l'actuaire désigné, analyse la méthode de calcul des provisions techniques, les hypothèses de calcul des provisions techniques et du plan de financement, la sécurité des opérations, l'exactitude des calculs de provisions techniques (et marge de solvabilité) par rapport au règlement de pension, à la loi, aux hypothèses et méthodes décrits au plan de financement,... De plus, l'actuaire vérifie le respect du plan de financement.

Chaque année, l'actuaire rédige un rapport sur les provisions techniques et reprend les résultats de ces analyses dans un rapport remis au conseil d'administration.

Toutes ces opérations sont menées dans le seul souci et avec le seul objectif de garantir au mieux les intérêts financiers des retraités actuels et futurs couverts par les engagements de l'OFP OGEO FUND.



Publication - OGEO FUND présente son rapport annuel

Une excellente année 2013

OGEO FUND a publié en juillet son rapport annuel pour l'exercice 2013. Dans ce rapport, OGEO FUND confirme son rang de

cinquième plus grand fonds de pension en Belgique, avec un rendement financier de 7,38% et un bénéfice de 53 millions d'euros à fin décembre 2013. La particularité du modèle OGEO FUND, ainsi que sa politique de placement prudentielle, lui permettent de se situer parmi les fonds de pension européens les plus performants. OGEO FUND gère 968 millions d'euros d'actifs et assure les pensions de plus de 4.000 bénéficiaires actuels ou futurs répartis entre 7 entreprises d'affiliation.

De manière générale, les rendements d'OGEO FUND sont supérieurs à la moyenne des fonds

de pension belges (6,73% à fin 2013). Ceci est d'autant plus « positivement surprenant » que ces derniers sont en général davantage investis en actions par rapport à OGEO FUND. Le rendement est également supérieur à celui des compagnies d'assurances (3,25% en 2013, participations bénéficiaires comprises).

« 968 millions d'euros d'actifs sous gestion »

Par ailleurs, les actifs de couverture d'OGEO FUND à fin 2013 s'élèvent à 882 millions d'euros par rapport à des engagements de 367 millions d'euros soit une surcouverture de 140%. Cette surcouverture constitue la meilleure garantie financière pour les engagements de pension dans l'intérêt des affiliés et membres d'OGEO FUND.

Le rapport annuel 2013 en version complète et synthétique est disponible sur le site Internet d'OGEO FUND en version complète et synthétique.

DANS LA PRESSE

► Interview d'OGEO FUND dans la presse belge

« L'objectif d'OGEO FUND est de contribuer à l'approfondissement des connaissances et aux débats de société sur les pensions en Belgique. Les conclusions du sondage viennent éclairer davantage le rapport de la Commission de réforme des pensions »

L'Echo, 8 juillet 2014

► Interview d'OGEO FUND dans la presse anglo-saxonne

En septembre, *European Pensions*, le magazine anglo-saxon de référence sur les pensions, a publié un portrait détaillé d'OGEO FUND qui met en valeur les particularités du modèle d'OGEO FUND, de son approche prudentielle et de ses excellents résultats financiers. *European Pensions* s'adresse aux décideurs politiques et professionnels du secteur des pensions dans toute l'Europe et fait figure d'autorité dans l'analyse internationale des évolutions structurelles du financement des pensions.

DANS L'ACTUALITE

► La Commission de réforme des pensions présente son rapport

En juin, la Commission de réforme des pensions a publié son rapport de propositions pour une réforme structurelle des régimes de pension, commandé en avril 2013. Dans le rapport, douze éminents experts issus d'horizons variés développent une vision commune pour appréhender le futur des pensions en Belgique. Selon les experts, une réforme profonde du système de pension est indispensable, partant du constat qu'à défaut d'une réforme, les pensions belges ne seront plus soutenables dans le futur et le contrat social que constitue le système de pension ne pourra être maintenu.

► La Commission européenne préconise une réforme des pensions en Belgique

Dans ses recommandations annuelles publiées en juin, la Commission européenne a encouragé la Belgique à poursuivre son effort de réforme de son système de pensions afin d'en assurer la viabilité budgétaire et de préserver l'adéquation des systèmes de sécurité sociale. En particulier, elle préconise de réduire l'écart entre l'âge effectif et l'âge légal de la retraite. Les recommandations sont disponibles sur ec.europa.eu.

En ligne - Un blog et un compte Twitter pour rester toujours connecté



Une plateforme pour suivre l'actualité des pensions !

Pension Fund Blog est une plateforme d'échange lancée par OGEO FUND sur l'actualité des pensions, en Belgique et à

l'international. Elle vise à informer le grand public des développements économiques et institutionnels relatifs aux pensions et à

mettre les particuliers en relation avec les experts dans le secteur afin d'apporter des réponses à leurs interrogations. Le blog est lié à un compte twitter pour suivre les développements économiques et politiques relatifs à l'actualité des pensions.

Pension Fund Blog

Rendez-vous sur blogpensionfund.com ou suivez nous sur Twitter @FundPension !

CONTACTS

OGEO FUND OFP
IRP agréée le 09/08/2005
N° d'identification: 50570

info@ogeofund.be
www.ogeofund.be
Tél: +32 4 222 01 15
Fax: +32 4 222 08 21

Siège social:
Boulevard Piercot, n°46
B-4000 Liège

Siège administratif:
Rue Sainte-Marie, n°5 boîte 4
B-4000 Liège